

## NOUREDDINE AYOUC

### LA DARIJA, LANGUE D'AVENIR ?

**Séminaire « Politique de la diversité : quelle opérationnalisation sous la nouvelle constitution ? »  
IRES, 27 juillet 2012**

« Parler à quelqu'un dans une langue qu'il comprend, c'est toucher son cerveau. Lui parler dans sa langue maternelle, c'est le toucher au cœur ». Nelson Mandéla.

Les linguistes, les chercheurs, les pédagogues et les médecins affirment tous qu'un enfant scolarisé dans sa langue maternelle, réussit mieux ses études et développe davantage l'aptitude à apprendre d'autres langues.

Parlée par plus de 95% de la population, la Darija est tenue à l'écart du système éducatif et de l'administration. Les responsables politiques et les gouvernements successifs ont confiné cette langue dans un rôle mineur, car jugée incapable de transmettre les connaissances et les savoirs scientifiques.

Pour voir plus clair nous avons organisé en Juin 2010 un colloque international intitulé « la langue, les langues ». Le comité d'organisation de ce colloque était composé de cinq personnes : Abderrahim El Youssi, Driss Moussaoui, Ruth Grosrichard, Omar Berrada et moi-même.

Nous avons invité des linguistes, des sociologues et historiens de langues africaines, asiatiques, du grec, de l'hébreu et du turc, tout en associant différents acteurs de la société civile marocaine : enseignants, journalistes, écrivains, artistes, psychiatres et psychanalystes, chefs d'entreprises et professionnels de la communication.

J'ai pensé que mon exposé aura plus de poids s'il s'appuie sur les principales conclusions de ce colloque.

#### *Langue maternelle et diversité linguistique*

Sur la base de recherches scientifiques et d'expériences diverses (psychologiques, pédagogiques, historiques, sociologiques et géopolitiques) dont la pertinence n'est plus à démontrer, les intervenants ont mis en avant les éléments d'analyse suivants :

- L'importance capitale des langues maternelles pour la construction de la personnalité, le développement de l'individu et, par là même, pour la cohésion de la société, la capacité de celle-ci à offrir une égalité des chances pour tous, à créer, à progresser et à s'inscrire dans la modernité et la démocratie.
- La nécessité de prendre en compte les langues maternelles dans les cursus scolaires dès le préscolaire, car l'ouverture sur le monde environnant, l'acquisition des savoirs fondamentaux et le développement des capacités créatrices s'effectuent d'abord par leur biais. Intégrer les langues maternelles à l'école, c'est reconnaître l'identité des jeunes élèves et les sécuriser par rapport aux nouveaux apprentissages que l'institution scolaire a pour mission de leur transmettre.

- Les langues maternelles quand elles sont des langues essentiellement de tradition orale, ne peuvent être considérées comme impropres et/ou inaptes à exprimer toute production intellectuelle (littéraire ou scientifique). Pour les linguistes : il n'y pas de langue qui ne puisse tout exprimer. Toute langue est capable de forger des concepts, de véhiculer des idées, de s'adapter au monde qui l'entoure.
- Les langues maternelles font l'objet de statuts juridiques variés, selon les pays. En effet, il existe au moins deux grands cas de figure :
  - Des pays où la langue maternelle des citoyens (voire les langues maternelles parfois) est la langue officielle, inscrite comme telle dans la Constitution (France : le français ; Canada : l'anglais et le français ; Suisse : l'allemand, le français, l'italien et le romanche ; Espagne : l'espagnol plus des langues officielles régionales : basque, catalan, galicien, etc.).
  - Dans d'autres, il existe une langue officielle de l'Etat, cohabitant avec une, voire plusieurs langues maternelles reconnues officiellement comme langues nationales (Sénégal : français langue officielle et six langues nationales ; Mali : français langue officielle et 12 langues nationales ; Inde : hindi et anglais comme langues officielles et pas moins de 22 langues nationales ayant un caractère de langue officielle dans les Etats régionaux où elles sont parlées).
- Aujourd'hui, les processus de démocratisation à l'œuvre un peu partout dans le monde permettent l'expression des revendications identitaires. La tendance est bien en faveur de la reconnaissance des langues maternelles comme langues nationales, lorsqu'elles n'ont pas le statut de langues officielles. Cette reconnaissance s'accompagne d'une promotion et d'une valorisation.
- Dans le monde actuel, l'avenir ne pourra plus se satisfaire de solutions simples telles que le monolinguisme ni même le bilinguisme. Les politiques éducatives et linguistiques sont désormais soumises à une double diversité des langues : celle interne à une même société et celle qu'impose aujourd'hui la mondialisation.

#### *Réforme linguistique et modernité : expériences étrangères*

La réforme de langues telles que le grec, l'hébreu, le malais, le turc, et quelques langues africaines s'est faite souvent à l'initiative des sociétés concernées, par l'effet conjugué de la volonté politique et l'action menée par des élites favorables au changement. Le résultat de cette évolution a ensuite été institutionnalisé au moyen d'une politique nationale de la langue mise en œuvre par les Etats eux-mêmes.

- Ces réformes ont presque toujours opposé les gardiens de l'ordre linguistique établi aux partisans de l'évolution de la langue. De ce fait, elles ont inmanquablement suscité des résistances et des accès de conservatisme. Il en est ainsi du grec où le registre « haut » (*katharevoussa*) renvoie au passé

glorieux de l'Antiquité grecque, alors que le registre « bas » (*demotiki*), qui est une évolution de ce grec classique, désigne la langue vivante populaire.

- Le cas du grec offre une similitude forte avec l'arabe, (la diglossie). Dans ce pays la réforme a été concrétisée- non sans difficultés et fortes résistances dus à la situation politique du pays surtout dans les années 1960 et 1970 - par la création d'une langue nationale standard. Celle-ci est le grec *demotiki* (ou langue du peuple) qui, codifié et normalisé, a été officiellement établie comme langue de l'administration publique, de la législation et de l'enseignement. On peut évoquer aussi deux expériences historiques beaucoup plus anciennes, particulièrement réussies : celle de Dante (pour l'Italie au XIV<sup>ème</sup> siècle) et celle des écrivains de la Pléiade (pour la France au XVI<sup>ème</sup> siècle) qui - s'affranchissant du latin et de l'autorité des clercs latinisants - ont forgé l'un l'italien, les autres le français, à partir des langues populaires en usage chez eux.
- Ces expériences de réforme linguistique (si différentes soient-elles selon les pays) ont été aussi un vecteur essentiel pour la scolarisation et l'alphabétisation de masse. Elles ont fait reculer l'illettrisme de façon très significative et même spectaculaire. Elles ont ainsi contribué à une démocratisation de l'accès à l'information et au savoir.
- Elles ont été accompagnées par la mise en place d'une véritable ingénierie linguistique et pédagogique : création d'Académies; établissement de lexiques thématiques adaptés à la modernité; élaboration de grammaires et de supports pédagogiques adaptés, etc. Sans oublier l'accompagnement de la presse, de la radio et de la télévision, ou encore des formes d'expression artistiques et littéraires telles que le théâtre ou le cinéma...

### **En ce qui concerne l'arabe,**

#### **Sur le plan historique**

- La *fousha* est loin d'être la langue figée, immobile, qu'une opinion largement répandue présente souvent comme telle. En effet, l'étude scientifique de l'histoire de cette langue montre que, très tôt - comme toutes les langues du monde - elle a connu des évolutions et des variations.
- Sur le plan de l'écriture, elle a connu pas moins de quatre systèmes graphiques successifs (sudarabique, araméen-nabatéen, proto-arabe et, enfin, arabe proprement dit). Cette dernière graphie, celle que nous connaissons aujourd'hui, a été imposée par 'Abd al-Malik Ibn Marwân.
- Sur le plan de son système linguistique interne, la *fousha* a été aussi l'objet de bouleversements importants, en particulier lorsque les sociétés arabes de l'Arabie sont passées de la tradition orale de la *jâhiliyya* au stade de l'écriture avec la révélation du Coran et l'avènement de l'Islam. Pour la simple raison - valable dans toutes les langues - que l'on n'écrit pas comme on parle et que la langue écrite développe une syntaxe spécifique.
- Les principales évolutions se manifestent, entre les 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles, au travers de la brillante production intellectuelle arabo-islamique qui s'exprime

en « arabe classique ». C'était le temps où l'arabe était la langue internationale de la science et de toutes les autres disciplines grâce à la formidable entreprise de traduction et d'interprétation du patrimoine scientifique et philosophique grec, réalisée sous les Abbasides en particulier. C'était le temps où la transmission du savoir au reste du monde passait par cette langue. Cet arabe était alors devenu profondément différent de celui de la *jâhiliyya* et même de celui des débuts de l'Islam.

### **Pour l'époque contemporaine**

Langue écrite et langue parlée ont connu des mutations :

- On assiste à l'émergence à l'écrit de « l'arabe standard moderne » qui représente incontestablement une évolution très significative par rapport à « l'arabe classique ». En effet, les auteurs modernes n'écrivent plus comme leurs lointains ancêtres. C'est naturel : ils ne pensent plus de la même manière et ne vivent plus dans le même monde. L'arabe standard moderne a subi les influences des langues étrangères comme le français et l'anglais, de même il est très ouvert aux parlers arabes. L'introduction, par les écrivains contemporains les plus illustres, de dialogues en langue parlée dans leurs romans et pièces de théâtre, en est la preuve. Les médias arabes témoignent aussi des évolutions de la langue arabe et de son indéniable ouverture aux changements du monde et de la société.
- Ce phénomène de mixage entre les différents registres de l'arabe observable à l'écrit, l'est également à l'oral.
- Il existe donc bien des points de convergence entre arabe écrit et arabe parlé. Ce qui fonde les linguistes à affirmer que nous assistons aujourd'hui à un « continuum linguistique », à une interpénétration entre les deux registres.
- Cela étant, malgré les évolutions constatées dans l'arabe qui s'écrit, il est indispensable de procéder à sa simplification et sa mise en conformité avec les besoins de la vie moderne : allègement des structures grammaticales (morphologie et syntaxe) ; utilisation d'un vocabulaire commun à l'arabe littéral et à la langue parlée ; intégration - au besoin - de termes étrangers ; introduction d'une terminologie répondant aux nouveaux savoirs, élaboration de dictionnaires alphabétiques (sans renoncer aux dictionnaires traditionnels classés par racines), etc.
- Dans toutes les aires linguistiques, partout dans le monde les évolutions des langues suscitent et ont toujours suscité des réactions de repli au nom d'une « pureté » à sauvegarder. La langue arabe est dans ce cas.
- Elle est assez souvent accaparée par un discours passéiste qui - en prétendant la défendre au nom de la religion, de la tradition et de l'identité - lui dénie, en réalité, toute capacité à s'inscrire dans la modernité. Ce discours constitue un frein à toute modernisation et simplification de cette langue, rendues nécessaires par les exigences de la vie moderne. Il entretient aussi la vieille hiérarchie sociale entre la *khassa* (l'élite aristocratique) détentrice de la langue et de la culture « nobles » et la *'amma* (le commun du peuple) considérée avec mépris comme ignorante. Il est donc essentiel de faire

clairement la distinction entre d'une part la langue elle-même, riche de ses nombreuses potentialités et, d'autre part, les discours idéologiques qui visent à l'instrumentaliser.

*Langue parlée, langue écrite : expériences marocaines*

- La langue arabe maternelle des Marocains a investi de manière créative et originale plusieurs domaines de la société, en particulier chez les jeunes générations. Cette créativité trouve une de ses plus notables expressions dans la culture urbaine émergente (chanson, théâtre, cinéma, communication, internet).
- Elle contribue fortement à l'affirmation de l'identité marocaine plurielle. Elle est constitutive aussi, en grande partie, de la cohésion nationale.
- Elle participe au développement démocratique et au progrès social auxquels aspire le Maroc. Le dynamisme qui caractérise la langue arabe maternelle des Marocains et son utilisation par une très large majorité de citoyens, toutes catégories sociales confondues, s'impose à nous tous.
- *L'enseignement* : aujourd'hui, l'enseignement n'intègre pas de manière systématique la langue arabe maternelle pour permettre d'accéder efficacement à l'arabe de l'écrit. Il se prive en même temps d'un acquis essentiel qui permettrait d'économiser temps et énergie dans l'apprentissage et perpétue une dichotomie peu productive, au lieu d'exploiter judicieusement les points de synergie et de convergence entre ces deux registres de langue.

A cet égard, l'expérience pédagogique menée par la Fondation Zakoura Education mérite d'être citée. En effet, pour la scolarisation des enfants dans les écoles non-formelles aussi bien que pour l'alphabétisation des adultes, la méthode employée par les enseignants prend pour point de départ l'arabe marocain afin de conduire progressivement les apprenants vers l'arabe littéral. L'efficacité d'une telle méthode peut se mesurer par exemple au nombre de jeunes élèves qui, passés par les écoles non-formelles, réussissent - à l'issue d'un cursus scolaire d'une durée de trois ans au lieu de six à l'école publique - à intégrer l'enseignement secondaire public : jusqu'en en 2011, les écoles de la Fondation Zakoura Education ont scolarisé 36.000 élèves et le taux de réussite à l'examen d'entrée au collège s'élève à 90%, voire 100% certaines années. C'est le cas de 2012.

La Fondation Zakoura a publié en arabe marocain 4 livres de contes populaires en 2009 et un livre sur les proverbes en 2010. Ce dernier a été publié en trois langues : arabe marocain, arabe classique, et français.

La Fondation des Arts Vivants que je préside a publié en 2011 quatre pièces de théâtre d'Ahmed Taïeb El Alj sur Molière en Darija, et ce dans le cadre du Festival international Théâtre et Culture consacré à Molière.

- Compte tenu des évolutions de l'arabe écrit et de l'arabe marocain, ainsi que de leur interpénétration de plus en plus marquée, nous avons considéré comme inévitable la constitution au Maroc, à terme, d'une langue arabe

moderne dans laquelle, loin de s'opposer, se rejoindront l'arabe écrit modernisé et l'arabe tel qu'il est utilisé couramment par les Marocains.

- Cela suppose de se défaire de la hiérarchie qui existe aujourd'hui entre les registres parlé et écrit, de sortir enfin des sentiers battus et d'aller vers des solutions innovantes.
- Dans le monde de l'entreprise marocaine, à l'oral, si l'arabe langue maternelle côtoie le français, il n'en va pas de même à l'écrit. En effet, la langue de la production écrite (courriers, mails, rapports, documentation...) reste encore le français. Cependant, avec la mondialisation et le développement de l'informatique, l'anglais devient une langue incontournable.
- Cette pluralité linguistique inhérente à la mondialisation fait apparaître l'impérieuse nécessité qu'il y a à développer, à diversifier et à renforcer de manière très significative l'apprentissage des langues étrangères au Maroc.

**A l'issue de ce Colloque les participants ont recommandé** la standardisation, à terme, d'une langue arabe moderne dans laquelle, loin de s'opposer, se rejoindront l'arabe écrit modernisé et l'arabe parlé couramment par les Marocains, sans préjudice pour l'intercompréhension entre les locuteurs arabophones d'où qu'ils soient.

#### **Les modalités de mise en œuvre**

- 1- Codifier l'arabe marocain en vue d'établir des passerelles avec l'arabe littéral pour constituer, à terme, une langue arabe combinant les deux registres.
- 2- Dans cette perspective de convergence, choisir les caractères arabes pour la transcription de l'arabe marocain. Il s'agit donc d'adopter un système de transcription normalisé.
- 3- Se servir de l'arabe marocain, dès le préscolaire puis le primaire, comme langue d'enseignement pour l'acquisition de savoirs fondamentaux (mathématiques ; éveil aux disciplines scientifiques ; géographie ; histoire et patrimoine culturel...), et pour les activités langagières (écoute, compréhension, lecture, écriture).
- 4- Privilégier dans l'utilisation de l'arabe marocain une démarche qui met l'accent sur les points communs avec l'arabe littéral, tant au niveau de l'écriture des mots, que du vocabulaire partagé entre les deux registres ou encore de la morphologie et de la syntaxe.
- 5- Associer à l'enseignement de la langue maternelle la prise en compte du patrimoine oral dès le préscolaire.
- 6- Commencer, aussi rapidement que possible, cet enseignement visant la convergence entre arabe parlé et arabe écrit, dans des écoles pilotes sur l'ensemble du territoire, avant de passer à sa généralisation.

7- Mettre fin à la situation actuelle qui prévoit l'enseignement des disciplines scientifiques en arabe dans le secondaire et en français dans le supérieur. Il convient absolument qu'il y ait une continuité linguistique sur l'ensemble du cursus, du secondaire au supérieur. Pour cet enseignement, il conviendrait de privilégier les langues internationales de la production scientifique : le français et surtout l'anglais.

**L'accompagnement de ces modalités. Trois axes : ingénierie linguistique et pédagogique, formation, diffusion**

*Ingénierie linguistique et pédagogique*

1- Créer une Académie dont l'une des missions prioritaires sera d'assurer la standardisation d'une langue arabe moderne, dans laquelle se rejoindront l'arabe écrit modernisé et l'arabe tel qu'il est parlé couramment par les Marocains.

2- Cette Académie comprendra - de manière indispensable à la convergence entre arabe écrit et arabe parlé - un institut pluridisciplinaire d'étude, de recherche et de collecte du patrimoine pour la langue et la culture marocaines. Cet institut sera étroitement associé à la standardisation évoquée au point ci-dessus.

3- Créer des départements d'enseignement et de recherche d'arabe marocain dans les universités, pour stimuler la recherche linguistique et didactique.

4- Concevoir les supports linguistiques et pédagogiques : rédaction de lexiques thématiques, de dictionnaires, de grammaires ; conception d'outils pédagogiques... dans la perspective de la standardisation d'une langue arabe moderne associant arabe écrit et arabe parlé.

*Formation*

5- Former les inspecteurs et tous ceux chargés de l'évaluation et de la formation des formateurs dans la perspective de la standardisation d'une langue arabe dans laquelle se rejoindront l'arabe écrit modernisé et l'arabe tel qu'il est parlé couramment par les Marocains.

6- Assurer la formation des maîtres à un enseignement qui établit les points de jonction entre arabe parlé et arabe écrit, les sensibiliser à la valeur de la langue maternelle et à sa valorisation auprès des élèves.

*Diffusion*

7- Encourager l'édition scolaire et culturelle en arabe marocain.

8- Entreprendre des campagnes d'alphabétisation pour adultes. Cette alphabétisation s'appuiera sur l'arabe marocain pour conduire progressivement les apprenants à la convergence avec l'arabe écrit.

9- Concevoir des émissions de télévision à caractère éducatif en vue de renforcer l'alphabétisation des adultes évoquée ci-dessus.

10- Rendre accessible, dans les langues maternelles, la langue juridique et celle des différents services administratifs à laquelle sont confrontés les usagers. Concevoir des documents portant sur la vie citoyenne, l'hygiène, la santé, les droits et les devoirs ; ainsi que des journaux.

11- Traduire en arabe marocain des ouvrages et articles de référence ou de vulgarisation publiés en langues étrangères (production scientifique – sciences exactes, sciences humaines et sociales – production littéraire, etc.).